

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy**

Séance du : 12 avril 2021

Convocation du : 6 avril 2021

Le douze avril deux mille vingt et un, à 16 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, assisté de M. Gérard GRIFFIT, secrétaire.

Présents : Jean ROUSSEAU, Monique BARTHELEMY, Marie-Paule ROGOU, Alain MANIVEL, Michel RICOU-CHARLES, Dominique TRUC, Georges LESBROS, Rémy FREY, Fabien GASCARD, Maurice CHAUTANT, Roland AMADOR, Jean-François CONTOZ, Jean-Marie GUEYRAUD, Jean-Pierre BRIOULLE, Olivier REGORD, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Christian AUBERT, Jean BANAL, Françoise BELLANGER, Alain CAUSSE, Serge EYSSERIC, Gérard GRIFFIT, Bernadette SAUDEMONT.

Absents et excusés : Jacques FRANCOU, Françoise PINET, Alain BOYOD, Anne-Marie GROS, Laurent CELCE, Christiane ACANFORA, Roger AQUINO, Robert PAUCHON, Josette REVOUX, Mallorie BOURGOGNE, Jean-Claude VALLIER, Lamia CONTRUCCI, Claude DUBUT, Rajaa TOUSSAINT.

Pouvoirs : Jacques FRANCOU excusé a donné pouvoir à Christian AUBERT
Françoise PINET excusée a donné pouvoir à Jean-Pierre BRIOULLE
Anne-Marie GROS excusée a donné pouvoir à Gérard GRIFFIT
Laurent CELCE excusé a donné pouvoir à Alain MANIVEL,
Mallorie BOURGOGNE excusée a donné pouvoir à Maurice CHAUTANT
Lamia CONTRUCCI excusée a donné pouvoir à Gérard GRIFFIT
Claude DUBUT excusée a donné pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET

**ORDRE DU JOUR : Subvention d'équilibre du Budget Principal au Budget annexe
Traitement OM 2021**

Afin de pouvoir équilibrer le budget annexe traitement des déchets, le président propose de verser une subvention d'équilibre du budget principal d'un montant de 62 500 €. Il est rappelé que ce budget, de par l'instauration de la TEOM, est de nature administrative, il s'agit d'un service public administratif (SPA) et de ce fait n'est pas soumis au principe d'équilibre financier défini par l'article L2224-1 du Code général des Collectivités Territoriales. Ce budget peut dès lors être subventionné par le budget général.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à la majorité, le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe Traitement des déchets 2021, d'un montant de 62 500,00 €.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 7 pouvoirs	Pour : 30	Abstention : 0	Contre : 0

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20210412-De51_2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2021

Affichage : 16/04/2021

Le Président



Michel RICOU CHARLES